



République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité – Justice

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

**Projet de Gestion Intégrée des Aires Protégées dans la Région Aride
de Mauritanie**

*Integrated Management of Protected Areas in the Arid Regions of
Mauritania (IMPADRA) ».*

TERMES DE REFERENCE

(1) Responsable Administratif et Financier

(2) Spécialiste Genre et sauvegarde environnementale

Avril 2025

I. Contexte et justificatifs :

La République islamique de Mauritanie est située dans la région du Sahel, une région aux prises avec de graves problèmes de développement et de graves difficultés humanitaires. Au fil des années, les crises alimentaires et nutritionnelles répétées causées par les aléas environnementaux et le changement climatique (dégradation de l'environnement, sécheresse, inondations, etc.), le mauvais fonctionnement des marchés, la faible productivité agricole, la pauvreté, les faiblesses de la gouvernance et les conflits ont gravement compromis la capacité des populations, en particulier des communautés rurales, à résister à des chocs répétés et de plus en plus fréquents.

Sur le plan administratif, la Mauritanie est divisée en 15 Wilayas qui sont elles-mêmes subdivisées en Moughataas et en communes. Chaque Wilaya est sous l'autorité administrative d'un Wali tandis que les Moughataas sont administrées par des Hakems. Les communes sont sous l'autorité administrative des maires.

Avec une population d'environ 4,7 millions d'habitants (au rythme annuel croissant de 2,67 %), un faible PIB/habitant (1 219 dollars EU en 2018), la Mauritanie ne possède qu'environ 0,5 % de la superficie totale des terres considérées comme arables. Le pays reste également l'un des pays les plus déficitaires en eau. Les températures annuelles moyennes comprises entre 21 et 31 °C respectivement sur le littoral et à l'intérieur des terres, ainsi que les vents chauds et poussiéreux (Harmattan) font de la majeure partie du pays un désert aride. Une combinaison de facteurs à la fois naturels et anthropiques explique qu'environ 60 % des surfaces terrestres soient classées comme gravement ou très gravement dégradées. Ces phénomènes ont contribué à la dégradation des terres et à la perte de biodiversité où les arbres, arbustes et végétation herbacée sont détruits à des fins agricoles, par les feux de brousse et la surexploitation des ressources naturelles. Cela expose les sols à l'érosion hydrique et notamment à l'érosion éolienne. Ces phénomènes se manifestent par la fragilité des écosystèmes (caractérisés par une répartition des précipitations insuffisante, irrégulière et mauvaise) ; sédentarisation ; et une exploitation plus rapide des ressources par rapport au taux de régénération.

Malgré un potentiel relativement considérable en ressources minières et halieutiques, la Mauritanie ne dispose pas de ressources naturelles directement exploitables. La désertification et la dégradation de l'environnement menacent les maigres terres arables du pays, y compris les écosystèmes des oasis sahéliennes qui constituent le système vital des activités agricoles et pastorales qui dominent les économies rurales. Les pressions exercées sur les écosystèmes des oasis ont compromis leur capacité fonctionnelle, à garantir la productivité et la formation des sols, et à fournir des terres agricoles, des parcours, du bois de chauffage et des habitats essentiels pour une grande variété d'espèces végétales et sauvages. Il existe une forte pression humaine sur des ressources naturelles rares pour répondre aux besoins nationaux et une production agricole et pastorale non durable, conduisant à la dégradation des écosystèmes, à l'érosion des sols sableux due aux vents, à l'envasement qui affecte les terres arables et les infrastructures, et à la dégradation des terres et des sols.

Pour cela, le projet de Gestion Intégrée des Aires Protégées dans les Régions Arides de Mauritanie (IMPADRA) a été conçu par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

(MEDD), en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM/GEF), pour relever les défis posés à l'environnement en raison de la croissance de la population humaine, de la chasse illégale, de la surexploitation des rares ressources en eau et de la pollution plastique des populations locales et des touristes. Autres menaces : conflits homme-faune, explorations minières et prolifération des grands axes routiers qui ont facilité l'accès de l'homme à la Réserve Naturelle de Guelb El Richat qui possède une importante Zone Clé pour la Biodiversité (KBA), El Ghallâouïya au nord dans la Wilaya d'Adrar.

La stratégie du projet IMPADRA est de créer un environnement propice à la conservation des espèces clés de la Wilaya d'Adrar, grâce à la création d'une zone protégée et à la gestion durable des terres dans les systèmes de production du paysage environnant.

C'est dans ce contexte que le projet Gestion Intégrée dans les zones arides de Mauritanie « IMPADRA » ouvre cet appel à candidature pour le recrutement de deux postes au sein de l'Unité de Gestion du Projet.

Les présents termes de référence définissent les responsabilités et le profil du-de la (1) Responsable Administratif et Financier (RAF) et (2) d'un(e) Spécialiste Genre et sauvegarde environnementale.

1. Responsable Administratif et Financier:

1.1. Description du Poste et Tâches

Le Responsable Administratif et Financier sera recruté à temps plein sur la base d'un appel d'offres. Il/elle assurera la gestion quotidienne des ressources financières, administratives, comptables et logistiques du projet.

Il/elle travaillera sous la supervision directe du Coordinateur du projet et en étroite collaboration avec le Directeur National du Projet.

Ses principales responsabilités couvrent la planification financière, la gestion budgétaire, le respect des procédures administratives et comptables nationales ainsi que celles du FEM et d'ONU Environnement, et l'appui logistique aux activités du projet.

1.2. Rôles et Responsabilités du Poste

Il/elle sera chargé(e) notamment de :

- Assurer la gestion administrative du projet : préparation des rapports, rédaction de correspondances officielles, gestion des contrats et archivage systématique ;
- Exécuter les fonctions financières et comptables :
 - ✓ Élaboration des budgets annuels ;
 - ✓ Planification financière ;
 - ✓ Suivi des dépenses et gestion fiduciaire des fonds du projet ;
 - ✓ Respect des normes et procédures comptables du FEM, d'ONU Environnement et des réglementations nationales ;
- Produire des états financiers réguliers et fiables du projet ;

- Mettre en œuvre les fonctions logistiques : gestion des achats, gestion des fournitures, maintenance des équipements et supervision des services généraux ;
- Assurer l'enregistrement précis de toutes les données relatives au suivi financier et administratif du projet ;
- Préparer les rapports financiers destinés aux partenaires financiers et aux instances nationales de supervision ;
- Participer aux audits et s'assurer de la mise en œuvre des recommandations des auditeurs ;
- Appuyer l'organisation des réunions, ateliers et séminaires du projet ;
- Être garant(e) de l'intégrité financière et du bon usage des ressources du projet ;
- Assurer toute autre tâche administrative et financière en lien avec le bon déroulement du projet.

1.3. Durée, Lieu d'Affectation et Nature du Contrat

- **Durée initiale** : 12 mois, renouvelable sur la base des performances avec une période d'essai de six mois.
- **Durée totale** : Jusqu'à 4 ans maximum.
- **Lieu d'affectation** : Nouakchott, avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

1.4. Qualifications et Compétences Exigées

- Être de nationalité mauritanienne ;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac +4 au moins) en économie, comptabilité, gestion financière ou dans une discipline connexe ;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle en gestion administrative et financière, de préférence sur des projets, entreprises ou organisations gérant des budgets supérieurs à 1 million de dollars US ;
- Disposer de solides compétences en Excel et en logiciels comptables de base ;
- Maîtriser les procédures comptables et administratives en vigueur ;
- Faire preuve d'intégrité, de professionnalisme, d'organisation et de rigueur méthodologique ;
- Avoir une bonne connaissance de l'informatique, y compris l'utilisation de logiciels de bureautique (MS Office) et de certains logiciels de gestion ;
- La connaissance des procédures financières d'ONU Environnement et du FEM est un atout ;
- Bonne maîtrise du français écrit et oral ; la maîtrise de l'arabe et l'anglais est un atout.

1.5. Dossier de Candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur de la Protection du Littoral des Zones Humides et des Aires Protégées (DiLZAP) ;
- Un curriculum vitae détaillé avec trois (3) références professionnelles ;
- Des copies certifiées des diplômes et attestations de travail.

2. Spécialiste Genre et sauvegarde environnementale

2.1. Description du poste et Tâches

Le/la Spécialiste Genre et sauvegarde environnementale sera chargé(e) de garantir l'intégration effective de l'égalité des sexes et des considérations de genre dans toutes les composantes du projet, conformément aux directives du FEM en matière de genre. Il/elle assurera également la mise en place et le fonctionnement d'un mécanisme de règlement des griefs pour le projet.

Il/elle travaillera sous la supervision directe du Coordinateur de projet, en étroite collaboration avec le Directeur National du Projet.

2.2. Rôles et Responsabilités du Poste

Le/la Spécialiste Genre et sauvegarde environnementale sera responsable, entre autres, de :

- Concevoir et mettre en œuvre la stratégie genre du projet.
- Assurer l'intégration transversale du genre dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités du projet.
- Assurer la collecte, l'analyse et l'utilisation de données désagrégées par sexe dans tous les rapports et évaluations du projet.
- Développer des outils et méthodologies adaptés pour l'analyse de genre dans les domaines d'intervention du projet.
- Former et sensibiliser le personnel du projet et les parties prenantes aux enjeux d'égalité des sexes et aux outils d'analyse de genre.
- Mettre en place un mécanisme de règlement des griefs opérationnel à tous les niveaux du projet et assurer son suivi et sa mise en œuvre effective.
- Fournir un appui technique dans la planification participative pour favoriser l'équité entre les sexes et l'inclusion des groupes vulnérables.
- Documenter les bonnes pratiques, les leçons apprises et contribuer à leur capitalisation et leur diffusion.
- Contribuer aux rapports périodiques du projet, y compris les PIR, les évaluations à mi-parcours et finales.
- Intégrer les considérations environnementales dans l'analyse de genre, en veillant à ce que les actions du projet soutiennent à la fois l'égalité des sexes et la conservation de l'environnement.
- Promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités communautaires appuyées par le projet.
- Renforcer la collaboration avec les institutions gouvernementales, les organisations internationales, les ONG, et d'autres acteurs soutenant l'intégration du genre et le développement en Mauritanie.

2.3. Durée, lieu d'affectation et nature du contrat

- **Durée initiale** : 12 mois, renouvelable sur la base des performances.
- **Durée totale** : Jusqu'à 4 ans maximum.
- **Lieu d'affectation** : Nouakchott, avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

2.4. Qualifications et compétences exigées

Formation :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de troisième cycle en sciences sociales, sciences naturelles, ou toute autre discipline pertinente.
- Une spécialisation en genre et en gestion du cycle de projet est fortement souhaitée.

Expérience technique et fonctionnelle :

- Avoir au moins 5 ans d'expérience pratique dans le domaine de l'égalité des sexes, du suivi-évaluation sensible au genre et de l'intégration du genre dans les projets et programmes de développement.
- Avoir suivi une formation formelle en analyse et planification du genre.
- Démontrer une expertise avérée dans l'intégration du genre dans les projets, en particulier dans les domaines d'intervention similaires.
- Avoir une compréhension approfondie du contexte socio-culturel du genre en Mauritanie.
- Justifier d'une expérience de travail avec les institutions gouvernementales, les organisations internationales et/ou les ONG soutenant les initiatives de genre et de développement.
- Être familier avec les outils et méthodologies d'analyse du genre applicables aux secteurs d'intervention du projet.
- Posséder de solides compétences en communication écrite et orale, et la capacité de collaborer efficacement avec diverses parties prenantes, y compris les représentants gouvernementaux.
- Avoir une bonne connaissance des directives du FEM en matière de politique d'égalité des sexes et d'égalité des chances.
- Expérience prouvée dans la prise en compte des questions environnementales dans les projets de développement.

Compétences supplémentaires :

- Excellente maîtrise des outils informatiques (bureautique, bases de données, Internet).
- Bonne maîtrise du français écrit et oral ; la maîtrise de l'arabe et l'anglais est un atout.

2.5. Dossier de Candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur de la Protection du Littoral des Zones Humides et des Aires Protégées (DiLZAP) ;
- Un curriculum vitae détaillé, précisant trois références professionnelles ;
- Copies certifiées conformes des diplômes et attestations de travail.

Modalités de Soumission :

- Dépôt physique à la Direction de la Protection du Littoral, des Zones Humides et des Aires Protégées (DiLZAP), siège du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable à Nouakchott.

Date limite de soumission : 5 Mai 2025 à midi.